



ARRÊTÉ n° 32/2026
PORTANT PERMIS DE STATIONNEMENT
(TRAVAUX)

Le Maire de Niedermorschwihr,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2212-2 et L 2213-1,

Vu le code de la route

Vu le code de la voirie routière,

Vu la demande formulée par Monsieur FRIEH Hubert domicilié 109, rue Ribeaupierre 68230 Niedermorschwihr en date du 19 juin 2026 qui souhaite effectuer des travaux de ravalement de façades en occupant temporairement le domaine public au niveau du 109 rue Ribeaupierre par la pose d'un échafaudage,

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité du public pendant les travaux,

ARRETE :

Article 1 : Du 29 juin au 17 juillet 2026, Monsieur FRIEH Hubert domicilié 109 rue Ribeaupierre à 68230 NIEDERMORSCHWIHR est autorisé à procéder à la pose d'un échafaudage pour les travaux de ravalement de façades au niveau du 109 rue Ribeaupierre.

Article 2 : Ces travaux nécessiteront les dispositions suivantes :

- Rétrécissement de la voie qui devra être signalé aux usagers (routiers et piétons) par des panneaux réglementaires, déposés par l'entreprise procédant aux travaux.
- L'emprise de l'échafaudage sur la route ne devra pas excéder 1 m
- L'échafaudage ne devra pas rester en place s'il n'y a pas de travaux en cours

Article 3 : Monsieur FRIEH Hubert occupera temporairement le domaine public et veillera à préserver les droits des tiers de même que le passage des voitures et camions empruntant cette rue à fort passage.

Article 4 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur dans la commune

Article 5 : M. le Maire, la brigade de gendarmerie de Wintzenheim, la brigade verte sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 6 : Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois auprès du tribunal administratif de Strasbourg ou d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Niedermorschwihr



A Niedermorschwihr le 24 juin 2026

Le Maire

Jean-Luc LAMÉ

Accusé de réception en préfecture
068-216802371-20260624-NIEDERARRETE32-AR
Date de télétransmission : 03/07/2026
Date de réception préfecture : 03/07/2026